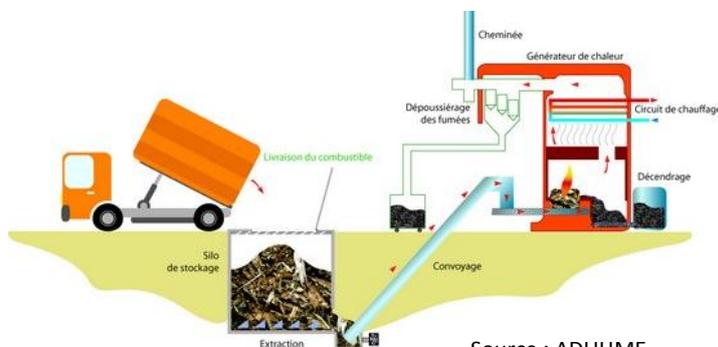


## Mon projet de chaufferie bois

### Qu'est ce qu'une chaufferie bois ?

Elle chauffe un ou plusieurs bâtiments via un réseau de chaleur. Elle se compose d'un silo (réserve de combustible), d'une chaudière automatique (avec une technologie aboutie et garantie), d'une chaudière d'appoint (fioul ou gaz) et d'un réseau de distribution.



### Quels bâtiments raccorder ?

Tous les types de bâtiments (mairie, école, hôtel, maison de retraite, logements HLM, hôpital, lycée...) peuvent être desservis qu'ils soient publics ou privés. La vente de chaleur à un tiers ne doit pas être un frein pour un projet collectif. Attention cependant aux bâtiments mal isolés, ou avec une très forte intermittence comme les églises, ils pénalisent souvent les projets de réseaux de chaleur.

### Comment approvisionner ma chaufferie bois ? Avec quelle sécurité ?

C'est une question centrale dans les projets de chaufferies en milieu rural. Le bois du territoire peut-il être valorisé localement et alimenter les chaufferies publiques ? Pour réussir la structuration de la filière d'approvisionnement sur un territoire, plusieurs étapes sont nécessaires :

#### La programmation territoriale avec le Plan d'Approvisionnement

- outil d'aide à la décision pour les élus, proposé par les communes forestières (cf. fiche n°100).

#### Les plateformes de stockage

- outils logistiques indispensables pour sécuriser l'approvisionnement sur un territoire, en choisissant le mode de gestion adapté au contexte local. Elles peuvent être publiques ou privées (investissement éligible au PER).

#### La gestion des chaufferies

- le mode de gestion de la chaufferie donne plus ou moins de souplesse sur la maîtrise de l'approvisionnement, cette étape ne doit pas être négligée (cf. fiche n°501).

#### Les contrats d'approvisionnement

- pour les fournisseurs locaux : engagement sur plusieurs années selon un cahier des charges détaillé et adapté aux besoins de votre chaufferie. Pour les maîtres d'ouvrages : garantie d'approvisionnement sur la durée du contrat.

#### Les opérateurs techniques

- il faut des entreprises capables de mobiliser, transformer et livrer le bois dans les silos. Elles seront indispensables dans la dynamique du territoire.

#### Le choix final du fournisseur

- la décision finale d'un fournisseur ne doit pas être uniquement économique, il faut aussi prendre en compte la qualité du combustible, la qualité du service, l'impact sur le territoire...



## Quel est le prix juste de l'énergie bois ?

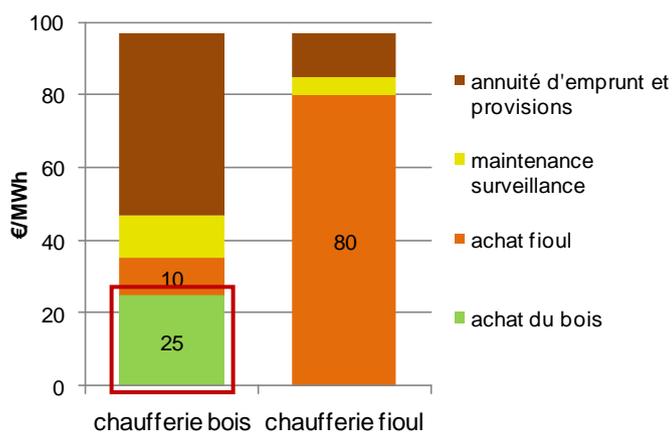
Il faut différencier le prix du combustible de celui de l'énergie finale. La plaquette forestière est **un combustible compétitif** par rapport aux alternatives électriques et fossiles.

- Stabilité des coûts / Forte majorité du coût non indexé sur le prix du baril de pétrole
- Sa production étant locale, 80% du prix est réinjecté dans l'économie de proximité
- Le prix de la plaquette forestière doit permettre de rémunérer équitablement tous les acteurs (du propriétaire forestier au fournisseur).

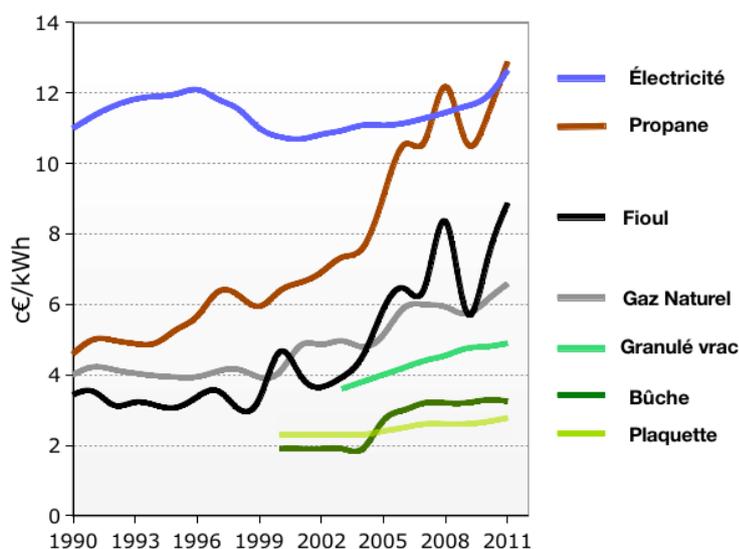
**Le prix de la plaquette forestière : à 90 euros/tonne (25% d'humidité) = 25 €/MWh**

**Le prix de l'énergie bois finale pour une chaufferie moyenne : de 80 à 100 €/MWh**

### Comparatif des coûts de fonctionnement



### Prix des énergies en cts/kWh



Source : DGEMP 2011

### Pour mon territoire, une chaufferie bois c'est :

- Un outil de développement et d'activité économique locale : renforcement du tissu socio-économique local, notamment en milieu rural.
- La valorisation du patrimoine forestier : Permet de mobiliser et de valoriser des ressources difficiles à mettre en marché (bois de taillis, petits bois ou de qualité médiocre, rémanents).
- Lutter contre le réchauffement climatique : Le bois, une énergie renouvelable qui ne contribue pas à l'effet de serre : que ce soit par combustion ou par décomposition en forêt, le CO<sub>2</sub> absorbé pendant la croissance retourne vers l'atmosphère. De plus, le bois vient se substituer aux énergies fossiles émettrices de gaz à effet de serre.
- La prise en compte de la qualité de l'air : les émissions de particules engendrées par les chaufferies à bois déchiqueté sont réduites, à conditions d'utiliser un combustible de qualité (cf. fiche 200).

« 1000 chaufferies bois en milieu rural », un programme soutenu par :

Pour plus d'informations : [www.1000chaufferies.com](http://www.1000chaufferies.com).

